

# Vergers de cédrats de NONZA

## Création d'un écomusée consacré au cédrat

**Code GAL :** FR-C002

**Nom GAL :** Cap Corse - Nebbiu à Custerà

**Thème fédérateur :** Valorisation des ressources naturelles et culturelles

**CONTACT DU GAL :** Marie-Ange SALICETI  
gal2massifs@wanadoo.fr



**MAÎTRE D'OUVRAGE**  
Association E LIMIE DI NONZA

### CONTEXTE

#### TERRITOIRE DE L'OPÉRATION

**POPULATION TERRITOIRE :** 11 860 HABITANTS  
**DENSITÉ DÉMOGRAPHIQUE DU TERRITOIRE :** 15,20 HAB./KM<sup>2</sup>  
**INDICE DE JEUNESSE DU TERRITOIRE :** 0,57

Le territoire est composé de communes alliant montagne et littoral. Les principales activités économiques sont le tourisme, la viticulture, l'agriculture (élevage), l'artisanat, la construction et le commerce avec des spécificités selon les zones :

- le Cap Corse : 18 communes (littoral, montagne, tourisme, agriculture) ;
- Nebbiu : 15 communes (littoral, montagne, viticulture, tourisme, agriculture) ;
- Custerà : 6 communes (montagne, élevage, agriculture).

#### PARTICULARITÉS LOCALES EN LIEN AVEC LE PROJET

Le cédrat de corse, est reconnu, parmi les nombreuses variétés existantes, comme le meilleur pour la confiserie. Alors qu'au 19<sup>ème</sup> siècle, la Corse en était le 1<sup>er</sup> exportateur mondial, on ne compte plus à ce jour que 2 à 3 hectares pour une production n'excédant pas les 50 tonnes annuelles. Si au 19<sup>ème</sup> siècle la culture du cédrat a permis à de nombreuses familles du village de Nonza de s'enrichir, la baisse de la rentabilité de sa production a entraîné l'abandon des jardins et le début de l'exode.

## PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

### Origine de l'idée

### BREF HISTORIQUE ET DATES CLÉS

La commune de Nonza est confrontée depuis de nombreuses années à la désertification et au risque d'incendie. Face à ces problématiques, la commune a engagé, en 2002, une réflexion sur « Comment créer une zone coupe-feu, entretenue par un agriculteur et mettant en valeur les terrasses qui ont une valeur patrimoniale ? » La municipalité a alors imaginé un projet permettant d'agir dans plusieurs domaines :

- **Freiner la désertification par une relance économique.** Si le village accueille près de 500 habitants en période estivale, il n'en reste pas plus de 60 le reste de l'année. Sans intervention, d'ici une dizaine d'années, la population n'excédera pas les 30 résidents en hiver alors que dans le même temps la multiplication de résidences secondaires ferait passer la population, en saison, à plus de 600 habitants ;
- **Reconquérir le territoire** par une intervention sur le patrimoine architectural que représentent les anciens jardins en terrasses ;
- **Mener une action sur le patrimoine végétal** que représente le cédrat de Corse.  
Un premier projet initié par la commune de Nonza a eu pour objectif de réaliser une étude de faisabilité financée par Leader pour la mise en place d'un projet de développement local autour du cédrat. Trois volets y ont été étudiés :
  - Le volet agricole :
    - remettre en état les 2 hectares de jardins en terrasses
    - l'exploitation du verger de cédratiers est confiée à un agriculteur
  - Le volet agroalimentaire : La commune favorise l'installation d'une confiserie artisanale chargée de traiter la production agricole locale.
  - Le volet touristique : un écomusée consacré au cédrat.

C'est dans ce contexte qu'un deuxième projet de création de l'écomusée du cédrat financée par LEADER trouve son origine.

### Dates clés

## 2003

- étude de faisabilité financée par Leader pour la mise en place d'un projet de développement local autour du cédrat.
- fin 2003, présentation de l'étude lors des « premières rencontres du cédrat » manifestation qui réunit chercheurs, historiens, agriculteurs, confiseurs et toutes les personnes passionnées par ce fruit. Très médiatisées, ces rencontres ont permis de faire connaître le projet au niveau de la Corse et aux éventuels financeurs, Région, Conseil général et Etat. Cette manifestation a rassemblé dans la salle communale une centaine de personnes et d'autres ont pu la suivre grâce au réseau local sur un écran installé dans un restaurant. Sont intervenus lors de cette journée, outre le maire, le président de la communauté de communes et le préfet : 2 chercheurs de l'INRA, 3 historiennes (le cédrat dans le monde, le cédrat en méditerranée, le cédrat en Corse, le cédrat et les religions), 1 historien (le cédrat de Nonza), 2 agriculteurs et 2 confiseurs (le fruit, le marché, les perspectives,...).

## 2005

- création de l'association « E Limie di Nonza » missionnée par la commune pour mettre en place et assurer la gestion du volet touristique du projet de développement local autour du cédrat (création de l'écomusée).

## 2006-2007

- de janvier à mars 2006 : étude muséographique financée par Leader (Porteur de projet : Association E LIMIE DI NONZA).
- de Janvier 2006 à Janvier 2007 : travaux de construction de l'écomusée.

## 2007

- de février à juillet : aménagement des salles de l'écomusée (Porteur de projet : Association E LIMIE DI NONZA) : équipement des salles d'exposition et des abords (mobiliser, éclairage, matériel audiovisuel) et promotion des salles d'exposition (signalétique, éditions, plaquettes...);
- 15 juillet : présentation des salles ;
- 20 juillet : ouverture au public.

## LES OBJECTIFS DE L' ACTION

Les objectifs généraux et à terme consistent à relancer l'économie locale par la mise en valeur touristique du cédrat par le biais de la création d'un écomusée du cédrat comprenant: salles d'exposition, arboretum, itinéraires de visite...

## LE FONCTIONNEMENT DE L'OPÉRATION

Comme l'avait recommandé l'étude de faisabilité « A limea di Nonza » financée par Leader+, l'association « E Limie di Nonza » a été créée au mois d'août 2005 avec pour objet de contribuer à :

- la mise en œuvre du futur musée du cédrat ;
- la gestion et l'animation de ce musée ;
- la mise en place du circuit de visites des jardins en terrasses et de l'arboretum.

L'association est une association collégiale composée de quatre collèges :

- collège des habitants : 92 membres ;
- collège des socioprofessionnels : 9 membres ;
- collège des associations : 3 membres ;
- collège des collectivités : 2 membres (commune et communauté de communes).

Depuis sa création l'association compte un salarié à temps plein. Ses ressources proviennent d'aides à la création d'emploi, d'une subvention de fonctionnement du Conseil général et de prestations de service dans le cadre de deux conventions avec la commune de Nonza (Interreg III A et Interreg III C d'un montant respectif d'environ 20 000 euros).

La création de l'écomusée s'est faite en sept étapes :

- le choix du scénographe (Le GAL qui a eu connaissance de l'installation en Corse d'une personne qui avait a priori les compétences, la signale à l'association) ;
- la définition avec la scénographe de la méthodologie de travail ;
- la mise en place d'un comité scientifique composé des 10 personnes (historiens, chercheurs etc) : les intervenants des premières rencontres du Cédrat en 2003 ;
- la mise en place et le fonctionnement du comité de lecture avec les habitants qui ont rédigé les textes validés ensuite par le comité scientifique ;
- la présentation et la validation de la scénographie ;
- le choix du prestataire de service et l'aménagement des salles ;
- l'ouverture au public.

La commune a lancé l'étude préalable à la restauration des jardins en terrasse (DIREN). Elle est en pourparlers pour un financement des travaux, si possible, avant la fin de l'année 2007.

**Les habitants de la commune ont été associés dès le début du projet (recueil des savoir-faire et mise en commun des fonds d'archives familiaux afin de les utiliser pour l'écomusée.**

**A terme, la gestion du volet touristique du cédrat sera confiée à une Société Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC).**

Pour ce qui est du choix de l'agriculteur deux possibilités s'offrent à lui :

- soit l'installation d'un jeune agriculteur pour lequel la culture du cédrat sur les jardins en terrasse de Nonza compléterait la reprise d'une plantation d'oliviers et de son moulin à huile implantée sur une commune voisine ;
- soit un complément d'activité pour un viticulteur déjà installé.

L'installation d'un confiseur n'interviendra qu'en dernier lieu, une fois la question de la production du verger de cédrats réglée.

Cette société, dont la constitution est prévue à la fin du programme en 2013, associera tous les acteurs du projet (agriculteur, confiseur, commune) mais aussi le monde associatif, les socio-professionnels et plus largement toute personne physique ou morale souhaitant participer au développement de la commune.

## LES PARTENAIRES

Ce projet a pu naître grâce au fort partenariat local entre l'association et la commune de NONZA et à la mise en réseau des acteurs (propriétaires, agriculteurs, INRA, Association Cap vert, historiens de l'université de Corté. ODARC, Syndicat des agrumiculteurs, Confiseries St Sylvestre, Etablissements Mattei) concernés par le projet.

## LE PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

<b>Financements publics (étude de faisabilité 2003)</b>	
Commission européenne (Leader+) – FEOGA-O	15 000 euros
Commune, Conseil régional	15 000 euros
<b>Financement total</b>	<b>30 000 euros</b>
<b>Financements publics (étude muséographique 2006)</b>	
Commission européenne (Leader+) – FEOGA-O	47 916 euros
Conseil général	22 000 euros
<b>Financements privés</b>	
Autofinancement	17 479 euros
<b>Financement total</b>	<b>87 395 euros</b>

Pour l'étude muséographique, le principal partenaire financier de l'opération est le Conseil général de Haute-Corse. Une convention signée entre le GAL et le Conseil général de Haute-Corse prévoit une enveloppe globale allouée sur la période 2000-2006 par l'institution départementale pour soutenir financièrement des projets portant sur le thème de la valorisation des ressources naturelles et culturelles.

## LES RÉALISATIONS, LES RÉSULTATS DE L'ACTION ET LA VALEUR AJOUTÉE DE «LEADER+»

D'ores et déjà, des réalisations et des résultats sont identifiables et mesurables :

- depuis son ouverture le 20 juillet 2007, l'écomusée a accueilli au 10 août, 285 visiteurs sans compter les habitants du village ;
- plusieurs traces sont d'ores et déjà visibles tout au long de l'itinéraire de visite : fontaine-lavoir créée, ancien lavoir restauré, place aménagée avec des cédrats et brise-vent de bruyère restauré, terrasses déboisée et mises à jour, salles de l'écomusée accessibles au public.

A terme :

- le volet tourisme sera enrichi dans un premier temps avec la mise en réseau de trois projets de type musée financés par Leader+ : le conservatoire du costume et le fonds de photographie ancienne de Canari et le moulin à huile d'Ogliastro qui sera poursuivi dans un deuxième temps par la constitution du musée éclaté du territoire du GAL ;
- la mise en production du verger par un agriculteur suivi de l'installation d'un confiseur ;
- la constitution d'une SCIC.

### Le plus de Leader+

Leader+ a directement contribué à la mise en réseau et à l'instauration d'échanges entre collectivités locales et associations.

Par ailleurs, ce projet à caractère démonstratif pour le territoire est une opération innovante permettant de valoriser une production identitaire et favoriser une relance économique forte par des activités agricoles et la création d'activités nouvelles (confiseries).

## LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LES ENSEIGNEMENTS

Le montage d'un seul projet/budget comprenant l'étude et les travaux a été source de complexité de gestion.

## PRÉSENTATION DES SPÉCIFICITÉS DE LEADER+

L'opération repose sur un partenariat diversifié et nombreux associant acteurs publics (commune, organismes publics ou parapublics) et privés (association, organisations professionnelles, agriculteur, confiseur, historien,...).

### PARTENARIAT ET MISE EN RÉSEAU

Elle a contribué à la constitution d'un réseau d'acteurs autour du projet et participe également à la mise en réseau des projets soutenus dans le cadre de Leader+.

### APPROCHE TERRITORIALE

Ce projet permet de revaloriser des paysages et des savoir-faire locaux liés à une production qui après avoir contribué au développement économique local a quasiment disparu.

**Le cédrat est un atout pour la commune dans sa volonté de redévelopper une activité économique et de maintenir la population sur son territoire.**

La création à Nonza d'une vitrine du cédrat devrait contribuer à la relance de cette culture sur l'ensemble de la Corse.

### APPROCHE ASCENDANTE

L'opération est une réponse mise en œuvre par la commune et ses habitants à une problématique locale qu'elle avait formulé « Comment, dans le contexte de déclin démographique, créer une zone pare-feu, entretenu par l'agriculture et mettre en valeur les terrasses, élément du patrimoine local ? »

## APPROCHE INTÉGRÉE

La dynamique de développement autour d'une production patrimoniale intègre plusieurs secteurs d'activités et acteurs territoriaux :

- les secteurs : agriculture, commerce, tourisme, culture ;
- les acteurs : associations, propriétaires, commune, habitants ;
- les territoires : les micros-régions du territoire Leader+ des 2 massifs.

A ces différents titres, l'opération s'inscrit dans une approche intégrée exemplaire.

## CARACTÈRE PILOTE / INNOVATION

Le caractère pilote de l'opération réside dans l'approche globale et partenariale qui en a été faite dès sa conception. L'opération porte tout à la fois sur le patrimoine, le paysage, le développement économique et touristique... Le tout mis en œuvre dans le cadre d'une démarche partenariale et participative.

## PARTICIPATION ACTIVE

Au travers de cette opération, elle prend la forme de la participation des habitants au recueil des savoir-faire et à la mise à disposition des fonds d'archives familiaux et sera renforcée par l'engagement dans la future SCIC des différents acteurs.

## DURABILITÉ/PÉRENNITÉ

La pérennité de l'opération est liée à la constitution de la SCIC qui portera le code de bonne conduite entre les différents acteurs et leur offrira le cadre de coordination nécessaire.

## ARTICULATION AU PROJET DE TERRITOIRE

L'opération s'inscrit pleinement dans le thème fédérateur de valorisation des ressources naturelles et culturelles.

## ARTICULATION AVEC LES PRIORITÉS DE L'UNION EUROPÉENNE

L'opération a un impact positif en termes d'emploi (installation ou consolidation d'une exploitation agricole, création d'une confiserie...) et d'environnement (restauration des terrasses et constitution d'un verger conservatoire – biodiversité)..

Date d'écriture : juin-juillet 2007.